

LA CHARTE DU TRANSFO

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE EST UN DROIT DES CITOYENS

Le droit de savoir et la liberté de dire sont deux principes fondamentaux d'une démocratie véritable, forte et vivante.

L'ambition du Transfo est de les défendre et de les promouvoir grâce à la coopération de professionnels de l'information se mettant au service du public.

Sans information libre sur la réalité, ambitieuse dans ses moyens et pluraliste dans ses fins, il ne saurait y avoir d'authentique délibération démocratique. Régime de tous les citoyen.ne.s, sans privilège de naissance, de diplôme ou de fortune, d'origine ou de genre, **une démocratie vraie suppose que toutes et tous soient pareillement informés pour être libres dans leurs choix et autonomes dans leurs décisions.**

De ce droit du public à connaître les faits et les opinions procède l'ensemble des devoirs et des droits des journalistes. Leur première obligation est à l'égard de la vérité des faits. Leur première discipline est la recherche d'informations vérifiées, sourcées et contextualisées. Leur première loyauté est envers les citoyen.ne.s et prime toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics.

LA CONFIANCE DANS L'INFORMATION PASSE PAR LA PARTICIPATION DES CITOYENS

Le Transfo est **un lieu de rencontre et de partage** entre, d'une part, des **médias** (numériques et imprimés, écrits et audiovisuels) dont les rédactions partagent des valeurs démocratiques d'indépendance professionnelle et de pluralisme éditorial et, d'autre part, **les publics auxquels ils s'adressent** dans le respect de leur diversité sociale, culturelle, spirituelle, générationnelle, sexuelle. Les activités du Transfo – expositions, formations, ateliers, conférences, débats, projections, rencontres, colloques – visent à **associer les citoyen.ne.s aux défis démocratiques et aux enjeux professionnels d'une information de qualité, soucieuse de l'intérêt public.**

LA LIBERTÉ DE L'INFORMATION SUPPOSE LE PLURALISME DE LA PRESSE

Le Transfo héberge des médias résidents, qui ont la responsabilité de l'animer, et accueille des médias usagers qui ont la liberté de l'utiliser.

Les médias résidents ont en commun une indépendance économique qui fonde leur liberté. Ils ne dépendent pas d'in-

térêts extérieurs aux métiers de l'information et vivent prioritairement du soutien du public. Ils assument une gestion démocratique, collective et transparente, de leurs entreprises quel qu'en soit le statut juridique.

Les médias usagers souscrivent aux principes fondateurs énoncés dans ce projet, quelle que soit leur situation capitaliste. Leurs rédactions s'engagent à les défendre, y compris, si nécessaire, face à leurs actionnaires. **Elles contribuent à l'animation du Transfo en utilisant ses potentialités et ses espaces pour des activités ou des événements publics.**

Qu'ils soient usagers ou résidents, tous les médias du Transfo s'engagent à ne pas relayer des opinions à caractère raciste, xénophobe, révisionniste, négationniste; ni des propos injurieux, diffamatoires, discriminants, envers une personne ou un groupe de personnes, en raison de leur origine, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une religion, tout comme de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap.

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

Article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, 1948

« La publicité de la vie politique est la sauvegarde du peuple. »

Jean-Sylvain Bailly, premier maire de Paris, 1789

« Parler de liberté n'a de sens qu'à condition que ce soit la liberté de dire aux gens ce qu'ils n'ont pas envie d'entendre. »

George Orwell, préface à La Ferme des animaux, 1945

LA RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE APPELLE UNE INVENTION DÉMOCRATIQUE

Le Transfo entend incarner la **nouvelle révolution industrielle** (numérique/digitale) dans sa dimension démocratique la plus manifeste et concrète : l'extension du droit de savoir et de la liberté de dire. Son souci prioritaire de l'innovation technologique sera mis au service d'une **double ambition, éditoriale et sociétale, afin d'élever le débat public et de renforcer l'information de qualité.**

En accueillant des médias et des métiers qui en sont les acteurs, en facilitant des relations coopératives entre eux (pratiques solidaires, souci du bien commun, responsabilités éthiques) et en inventant un lieu participatif (d'accueil, de débats, de rencontres, de circulations et d'échanges), il entend faire le lien entre tradition et modernité : tirer vers le mieux disant démocratique l'information à l'ère numérique.

Accueilli par un ancien « poste de transformation », il fait symboliquement écho aux défis déjà posés par la précédente révolution industrielle, celle dont le moteur technologique était l'électricité qui permit l'avènement de la presse de masse. L'engagement de toutes celles et tous ceux qui le feront vivre, y résideront ou l'utiliseront, est de tout faire pour éviter la répétition tragique des aveuglements d'hier où les innovations techniques de la modernité, loin de les empêcher, furent mises au service d'une brutalisation de l'humanité, de catastrophes écologiques destructrices et de régimes autoritaires.